

PRÊT A CANDIDATER ?

Contactez-nous avant le 20 septembre 2025

Début de mandat en décembre 2025

 Pour en discuter, votre contact :

Sakina BARRAULT

Chargé de mission, Vie associative

associatif@udaf78.asso.fr

01 39 20 37 65

Pour en savoir +

Visitez defendrelsfamilles.fr, le site internet dédié aux représentants familiaux, ou scannez le QR code.



Union départementale des associations familiales des Yvelines.
5 rue de l'Assemblée nationale, 78009 Versailles. www.udaf78.fr



Devenez représentant des usagers

MANDAT DE 3 ANS



Santé
pour défendre les
droits des malades et
des usagers de santé

Engagée avec et pour les familles depuis 1967, l'Udaf des Yvelines est habilitée à représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles au travers de la désignation des représentants familiaux.

En tant que représentant familial, vous faites partie d'une commission des usagers pour faire valoir le point de vue des familles, leurs besoins et leurs difficultés.

Le rôle d'une commission des usagers

La commission des usagers dans un établissement de santé permet de réunir les représentants légaux de l'établissement, les médiateurs et les représentants pour :

- Faciliter les démarches des patients et de leurs proches et veiller à ce qu'ils puissent, le cas échéant, exprimer leur grief,
- Participer à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information des droits des usagers,
- Être associé à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité,
- Faire des propositions sur ces sujets et être informé des suites données.

UN REPRESENTANT DES USAGERS, CA FAIT QUOI ?



Le représentant des usagers intervient dans les établissements de santé et dans différentes instances de santé publique.

Les missions du représentant des usagers:

- Il est le **porte-parole de tous les usagers** et s'engage pour la **santé de tous**.
- Il aide les usagers à faire **entendre leur voix**.
- Il **promeut et défend les droits des personnes**, et joue un rôle de médiateur auprès des professionnels de santé.
- Il **intervient sur différentes thématiques** : défense des droits, traitement des réclamations, accompagnement de publics spécifiques, améliorations dans l'organisation de l'établissement, etc.

Pour vous aider dans votre mission

Vous aurez accès à des **formations** : lors de votre prise de fonction, puis tout au long de votre mandat, pour développer votre maîtrise des questions familiales et des particularités du département.

Vous bénéficierez du **soutien du réseau de l'Udaf**, de la **mise à disposition d'outils, d'information et de temps de rencontre** pour faciliter l'exercice de votre mandat.

Vous aurez **droit au congé de représentation** si vous êtes salarié.

ET CA M'APPORTERA QUOI ?

« Je me sens **utile dans l'hôpital**: j'aide les gens à se comprendre, j'aide les malades à **surmonter des difficultés** lors de leur hospitalisation. »

Robert

« Nous **débattons tous ensemble**, professionnels de santé, décideurs et personnes malades. **J'ai pu faire des propositions toutes simples** auxquelles personne n'avait eu le temps de réfléchir. »

Maud

« On a rappelé aux pouvoirs publics la nécessité d'avoir accès 24h/24 à un médecin. Ils sont embourbés dans les textes et ne voient plus ce que vivent les gens. **On est aussi un peu lanceur d'alerte!** »

Alain

BON A SAVOIR

Les représentants des usagers ont en moyenne **1 à 2 réunions par trimestre**.

Les réunions durent environ **3 à 4 heures**.

Avec **47 établissements de santé dans les Yvelines** dans lesquels vous pouvez exercer, il y en a pour tous les goûts!

